



BULLETIN D'ADHESION
2021-2022

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adhère au Sgen-Cfdt Haute Normandie, 25 Place Gilles Martinet, 76300 Sotteville-lès-Rouen, 02.32.08.33.40.
Mail : rouen@sgen.cfdt.fr Site : <http://haute-normandie.sgen-cfdt.fr/>

Coordonnées :

Adresse : Tel :
Mail :@.....

Ecole, établissement :
Adresse :

Corps : Professeur des Ecoles Agrégé PLP Autres : Précisez (Corps/Grade).....
 Certifié CPE COP

Grade : Classe normale Echelon : Depuis le :
 Hors classe Discipline :

*Les informations ci-dessus ont pour objet de permettre à la CFDT d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de la CFDT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.
L'adhésion comprend l'abonnement à la publication Sgen-info Haute-Normandie*

Date d'adhésion : Indice ou salaire mensuel net :

Les cotisations CFDT sont calculées sur la base de 0.80% du salaire net. Pour des raisons techniques, le montant de votre cotisation peut subir une légère variation par rapport à ce taux.

Cotisation mensuelle :

Prélèvement Automatique de la Cotisation. : oui non

Montant du prélèvement mensuel : Date du 1^{er} prélèvement :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

ORGANISME CREANCIER

Syndicat Sgen-CFDT
25 Place Gilles Martinet
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Coordonnées du compte N° IBAN :

NOM DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

N° BIC :

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL

Date :

Signature de l'adhérent

Montant mensuel de la cotisation

Equivalence par échelon pour les PE, professeur certifié, PLP, CPE et Psy			Equivalence par échelon pour professeurs agrégés			Corps et indice nouveau majoré IM	Cotisations mensuelles 66% de déduction fiscale	
CE	HC	CN	CE	HC	CN		Par mois avant déduction fiscale	Par mois après déduction fiscale
						AED, AESH	2	0,67
						Contractuels ATTS	4	1,33
						Contractuels enseignants	5	1,70
		1				De 388 à 440	8	2,72
		2				De 441 à 444	11	3,67
		3				De 445 à 457	12	4
		4			1	De 458 à 470	13	4,33
		5				De 471 à 482	13	4,33
		6			2	De 483 à 510	14	4,67
		7			3	De 511 à 546	15	5
	1	8			4	De 547 à 578	16	5,33
	2	9			5	De 579 à 617	17	5,67
	3	10			6	De 618 à 658	19	6,33
1		11			7	De 658 à 709	20	6,67
2	4			1	8	De 710 à 755	20	6,67
	5				9	De 756 à 797	21	7
3	6			2	10	De 798 à 829	22	7,33
4			1	3	11	De 829 à 889	23	7,67
HEA1			HEA1	HEA1		De 890 à 924	24	8
HEA2			HEA2	HEA2		De 925 à 971	26	8,67
HEA3			HEA3	HEA3		De 972 à 1012	28	9,33
			HEB2			De 1013 à 1067	29	9,67
			HEB3			Plus de 1067	30	10,20

Cas particuliers

	Cotisation et prélèvements mensuels	Par mois après déduction fiscale
Congé parental (- de 3 enf.)	2	0,67
Congé parental (+ de 3 enf.)	4	1,33

Lorsque votre salaire est une quotité (ex : 80%) du salaire de votre échelon (temps partiel, Cessation Progressive d'Activité...), votre cotisation est la même quotité (80%) de la cotisation fournie par ce tableau pour des salaires à temps plein.

Les avantages à adhérer

- Je rejoins la première organisation syndicale de France.
- Je bénéficie d'une protection juridique et de prise en charge des jours de grève¹ unique grâce à la caisse nationale d'action syndicale (CNAS).
- Je bénéficie d'un suivi personnalisé (carrière, défense...)
- J'accède aux formations Sgen-CFDT et CFDT.
- J'accède plus largement aux sites Sgen-CFDT.
- Je reçois toutes les informations syndicales, le magazine Profession éducation et CFDT Magazine



¹ Justifier de 6 mois de cotisation sinon demi prestation si cotisation PAC, indemnisation soumise à conditions